Image not found or type unknown

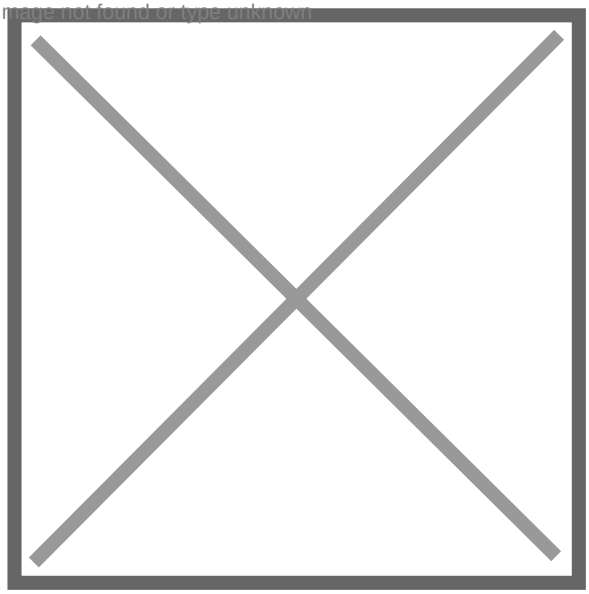

Question du l etat des lieux de depart

Par **louloune**, le **27/08/2008** à **10:10**

Bonjour,

J'ai envoyé il y a trois mois mon préavis. La fin de mon bail a été fixé au deux septembre. Dans la lettre de mon bailleur il était écrit qu'il me contacterait pour l'état des lieux. Je n'ai toujours pas de nouvelle et je ne compte pas l'appeler étant donné le peu d'effort qu'il a fait pour gérer les problèmes dans mon appartement et que les derniers problèmes que j'ai eu n'ont même pas été résolu. Je n'ai pas envie de faire d'effort de mon côté !!!

Est ce qu'il y a des risques pour moi si je ne l'appelle pas d'ici le 2 septembre pour l'état des lieux ????

Merci d'avance

Mlle Doussot

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés